

I. EDITORIAL

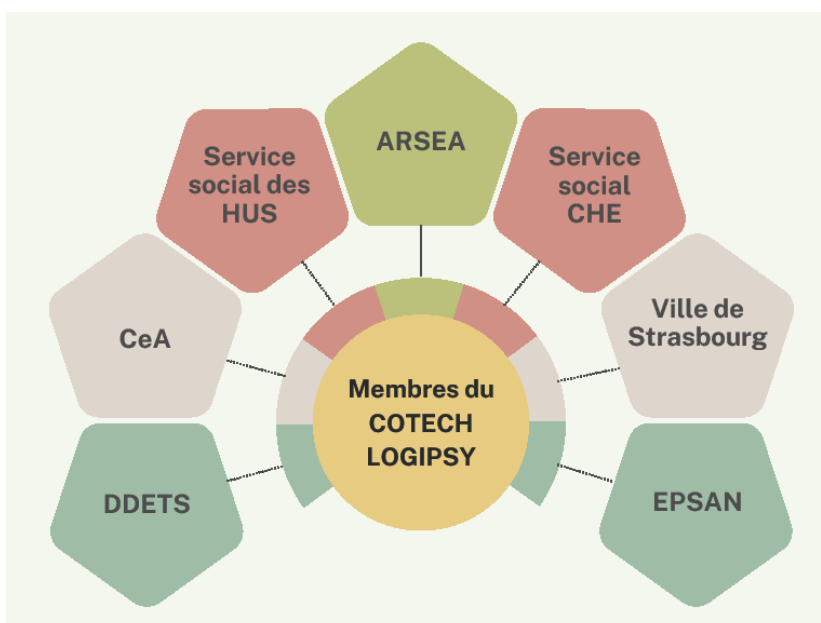
Depuis sa création en 2018 et sa prise de gestion par l'ARSEA, le LOGIPSY se positionne comme un dispositif innovant facilitant l'accès et le maintien dans le logement des personnes présentant des troubles psychiques ou psychiatriques. D'envergure départementale, il s'adresse à un public fragilisé socialement et psychologiquement, qu'il soit ou non suivi par les services psychiatriques.

Le fonds LOGIPSY finance des actions non couvertes par le droit commun ou lorsque les financements classiques sont insuffisants. Il ne se substitue pas aux aides existantes mais agit en complément.

Une commission technique (COTECH) se réunit en moyenne une fois par mois pour étudier les demandes. En 2024, 9 commissions ont été organisées. Il est à noter que la COTECH ne se réunit que si au moins deux demandes complètes sont déposées.

II. MISSIONS ET PRESTATIONS DELIVREES

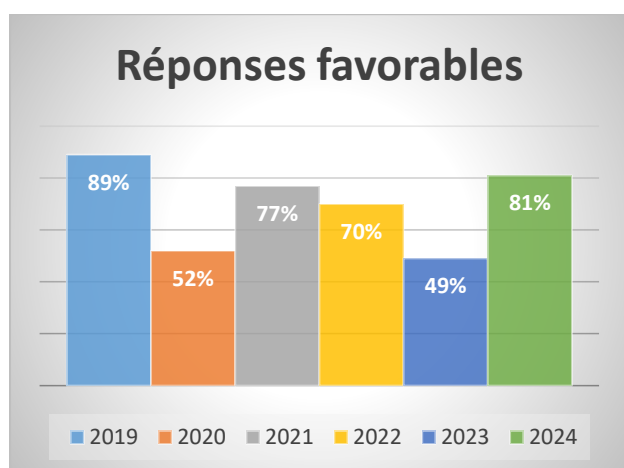
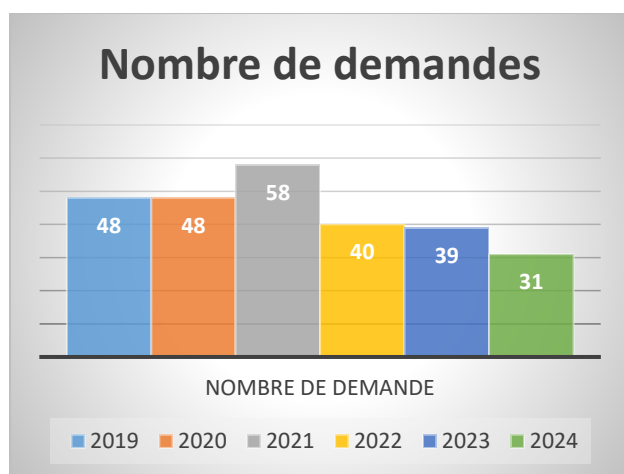
1. LA COTECH



La COTECH est composée de représentants institutionnels (CeA, DDETS, Ville de Strasbourg, CHE, HUS, EPSAN), qui garantissent une analyse approfondie des dossiers. L'évaluation des demandes vise non seulement à attribuer des financements, mais aussi à orienter vers d'autres aides lorsque cela est pertinent.

L'ARSEA assure en amont une vérification de l'éligibilité des dossiers et sollicite des compléments d'information auprès des prescripteurs. Tout refus est motivé et accompagné de suggestions alternatives.

2. LES DEMANDES

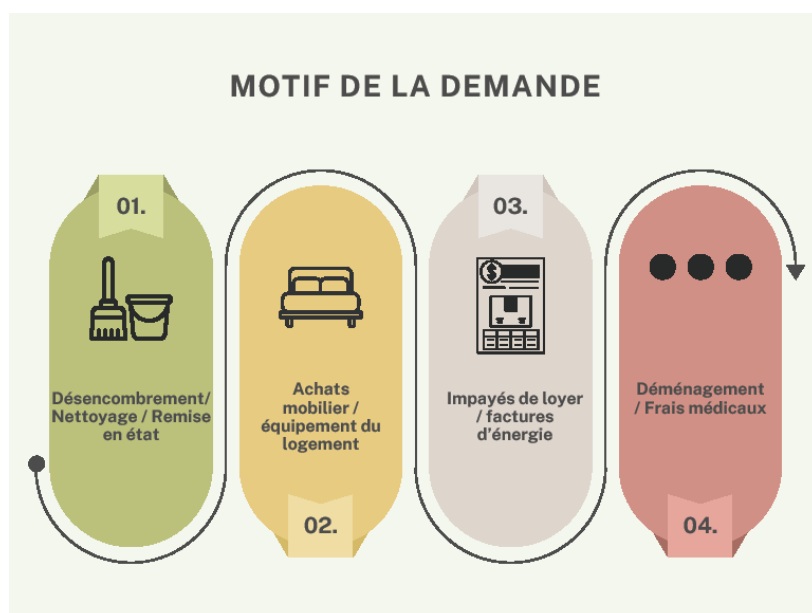


- **31 demandes déposées** (légère baisse par rapport à 2023)
- **Taux de réponse favorable : 81 %** (hausse due à une meilleure conformité aux critères d'attribution)

2.1. Type et motifs des demandes

La grande majorité des demandes (83 %) est en rapport avec un besoin de se maintenir dans le logement occupé, soit au motif d'un désencombrement ou un nettoyage du lieu de vie (11 dossiers), soit à son aménagement (7 demandes ont concerné l'achat de mobilier), ou bien encore au motif d'un remboursement d'un impayé de loyer ou de factures d'énergie (6

demandes). Plus à la marge, des demandes d'aide pour financer un déménagement ou des frais médicaux ont également été étudiées.



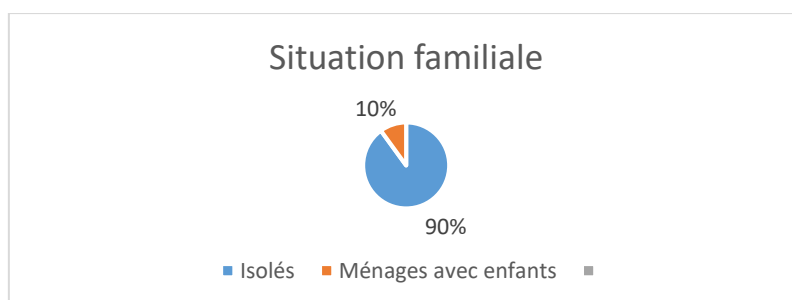
Le LOGIPSY est régulièrement sollicité pour aider au financement du nettoyage de fond des logements, et dans le cadre du traitement contre les punaises de lit. La commission n'octroie pas systématiquement des fonds pour ces motifs, les montants demandés étant souvent très importants et les effets au long court limités. Cependant, le recours au LOGIPSY est souvent la seule alternative à disposition des personnes qui doivent assumer le coût de ce type d'intervention.

Le montant moyen de l'aide demandée est de **1528 €**. Le total des aides sollicitées a atteint 47 373,50 €, pour une enveloppe disponible de 36 000 €.

3. PROFIL DES DEMANDEURS

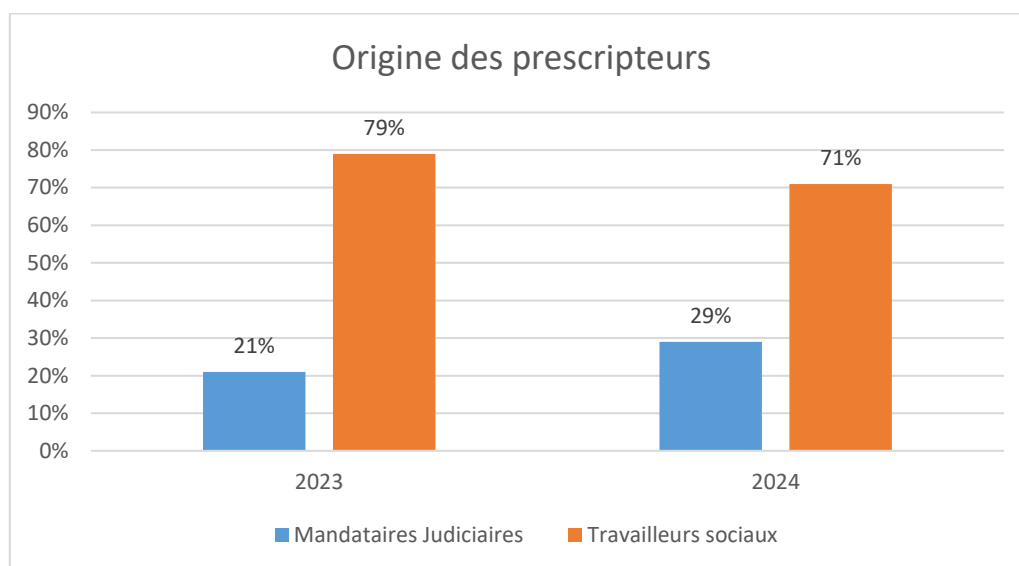
Majoritairement, les demandeurs sont des personnes isolées sans enfant (88 %), à parts égales entre hommes et femmes.

La part des dossiers qui concernent des ménages avec enfant reste stable, avec un taux de 10 % de l'ensemble des demandes.



4. ORIGINE DES PRESCRIPTEURS

Les travailleurs sociaux restent les principaux prescripteurs des demandes, notamment ceux issus d'établissements psychiatriques comme l'EPSAN (11 demandes) et le CH Erstein (4 demandes). Par ailleurs, les mandataires judiciaires ont également joué un rôle clé, avec 3 demandes issues de l'UDAF 67, 2 de l'association Tandem et 2 de la CEA Alsace. D'autres prescripteurs tels qu'ARSEA Espérance et le CMP de Lingolsheim ont aussi contribué au traitement des dossiers.



III. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

L'année 2024 a été marquée par une augmentation des demandes de désencombrement et de nettoyage des logements. Cette tendance illustre la complexité des situations de mal-logement et l'impact des troubles psychiques sur l'entretien du domicile. Par ailleurs, la hausse des demandes liées aux impayés de loyers et aux factures d'énergie met en évidence une précarisation accrue des bénéficiaires, rendant le maintien dans un logement de plus en plus difficile sans un soutien financier.

Un autre fait marquant concerne le traitement des punaises de lit. Une demande spécifique de 2 600 € a été enregistrée, révélant un problème sanitaire qui impacte directement le bien-être des bénéficiaires.

La diversité des prescripteurs constitue également un élément notable de l'année. Si les travailleurs sociaux d'établissements psychiatriques comme l'EPSAN et le CH Erstein restent majoritaires, l'implication croissante des mandataires judiciaires et des associations traduit une diversification des demandes et une reconnaissance plus large du dispositif LOGIPSY.

IV. DEMARCHES D'AMELIORATION ET PERSPECTIVES

En 2025, l'une des priorités sera d'optimiser l'attribution des aides en favorisant les dossiers qui ont un impact durable sur la stabilité du logement. Pour renforcer l'efficacité du dispositif, le développement de partenariats avec d'autres organismes d'aide serait pertinent, notamment pour faire face aux enjeux sanitaires tels que les infestations de punaises de lit. Une amélioration de la communication auprès des prescripteurs est également envisagée. L'objectif est de réduire le nombre de dossiers incomplets ou non éligibles et de fluidifier le processus d'attribution des aides. Par ailleurs, il sera crucial d'encourager les bénéficiaires à anticiper leurs demandes afin de limiter les situations d'urgence et d'éviter les décisions précipitées.

Enfin, une réévaluation des critères d'éligibilité sera menée, notamment dans le cadre de la mise à jour des outils et du règlement de fonctionnement, pour adapter les interventions aux besoins les plus critiques, en particulier pour garantir un meilleur maintien dans le logement.

V. PERSPECTIVES ET CONCLUSION

Le dispositif LOGIPSY a démontré son efficacité en apportant un soutien essentiel aux personnes en situation de grande vulnérabilité. Grâce à une gestion rigoureuse et une approche pluridisciplinaire, il permet de répondre aux besoins urgents des bénéficiaires tout en favorisant des solutions durables. Toutefois, les défis persistent, notamment face à la précarisation croissante et à l'augmentation des problématiques sanitaires et sociales. Pour assurer la pérennité et l'efficacité du LOGIPSY, il sera fondamental de renforcer les collaborations, d'affiner les critères d'attribution et d'améliorer la communication auprès des acteurs concernés. En poursuivant ces efforts, le dispositif continuera d'être un levier indispensable pour le maintien en logement des publics fragilisés et la prévention des situations d'urgence.